

Paris, le 07 janvier 2021

Message à l'attention des Directrices et Directeurs des écoles d'ingénieurs

**Objet : Décalage des campagnes d'évaluation périodiques,
à partir de la vague C (2021-2022)**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Le contexte sanitaire bouleverse, depuis plusieurs mois, le fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Dans ce cadre, la CTI a, à plusieurs reprises, adapté l'application de R&O à cette situation exceptionnelle et en a informé régulièrement les écoles d'ingénieurs. Par ailleurs, la CTI s'est organisée pour maintenir la mise en œuvre des campagnes d'accréditation des vagues A et B en dialogue permanent avec les écoles concernées afin d'adapter au mieux le calendrier aux difficultés particulières rencontrées par les écoles.

Il apparaît aujourd'hui, compte tenu de la crise sanitaire qui perturbe encore nos organisations, que la mise en œuvre des évaluations de la vague C dans le calendrier initialement prévu est très difficile. Il a ainsi été décidé par le MESRI de décaler d'un an l'ensemble des vagues et ceci à compter de la vague C.

Je vous informe donc qu'en conséquence, l'ensemble des audits périodiques prévus en 2021-2022 est reporté d'un an ; il en sera de même pour les audits prévus les années ultérieures. Le MESRI fera le nécessaire pour prolonger les accréditations de la durée correspondante.

Pour les audits hors périodique prévus en 2021-2022, une analyse au cas par cas va être réalisée et les écoles concernées seront contactées individuellement afin de préciser les modalités retenues.

Enfin, s'agissant des projets de nouvelles formations, ils seront évalués comme prévu dans le cadre de la programmation 2021-2022 afin de ne pas décaler leur ouverture. A ce titre, je tiens à rappeler que l'accompagnement des écoles d'ingénieurs dans leur développement national et international constitue une priorité pour la CTI.

C'est au colloque de la CTI qui se tient chaque année au début du mois de février, qu'est lancée officiellement la nouvelle campagne d'accréditation. Dans ce contexte, nous avons décidé de le décaler à une date ultérieure afin de nous donner le temps nécessaire de tirer toutes les conséquences de cette évolution majeure. Nous reviendrons très prochainement vers vous pour vous annoncer la nouvelle date choisie pour la tenue du colloque de la CTI et le lancement officiel de la campagne d'accréditation de la vague C.

En vous remerciant pour l'attention que vous avez portée à ce message, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



Élisabeth CRÉPON
Présidente

Commission
des titres d'ingénieur

44 rue Cambronne
75015 Paris
France

+33 1 74 04 34 30

presidence@cti-commission.fr
www.cti-commission.fr